

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Requérant	Madame Dreyfus Martinez-Aldama Catherine		
Adresse	Chemin de Bel-Horizon	N° parcelle	1456
NPA/Lieu	1110 Morges	Autorisation construction n°	

Fournisseur	alpha innotec c/o ait-Schweiz AG	Modèle, type	alpha innotec, LW 140 A
Puissance de chauffe (A2/W35)	13.8 kW	Puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)	58 dB(A)
Puissance de chauffe (A-7/W35)	10.8 kW	Puiss. acoustique, régime max. de jour	58 dB(A)
Puissance de chauffe (Nachtbetrieb maximal)	10.8 kW	Puiss. acoustique, régime max. de nuit	58 dB(A)

Type d'installation	Installation extérieure		
Locaux à usage sensible au bruit au lieu de réception	Locaux d'habitation	Jour	Nuit
Valeur de planification au récepteur	DS II (zone d'habitation)	55 dB(A)	45 dB(A)

Respect des valeurs limites d'exposition

Niveau de puissance acoustique	Fonctionnement nocturne actif de 19 à 7 heures	58 dB(A)	58 dB(A)
Conversion du niveau sonore		-11 dB	-11 dB
Correction de la direction D_c	PAC éloignée de façade	3 dB	3 dB
Distance jusqu'au récepteur	10 m	-20 dB	-20 dB
Mesures de protection contre le bruit		0 dB	0 dB
Niveau sonore L_{pA} au récepteur		30 dB(A)	30 dB(A)

Facteurs de correction

Correction de niveau K1	pour installations de chauffage	5 dB	10 dB
Correction de niveau K2	légèrement audible (régime normal) + 2dB	2 dB	2 dB
Correction de niveau K3 (impulsions)	non audible	0 dB	0 dB
Correction du temps de fonctionnement	Fonctionnement continu	0 dB	0 dB
Niveau d'évaluation L_r		37.0 dB(A)	42.0 dB(A)

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Examen des mesures préventives

Installation intérieure

Non: impossible ou contraire au principe de proportionnalité
Justification: Engendre des coûts disproportionnés

Niveau de puissance acoustique

Pompe à chaleur avec faible niveau de puissance acoustique

mplacement optimisé

Emplacement optimisé pour le voisinage

Fonctionnement nocturne moins bruyant

Actif de 19:00 à 7:00 heures

Le réglage est obligatoire afin de respecter les exigences légales et ne peut être modifié. L'utilisateur et / ou le propriétaire de l'installation ont été informés de l'importance de ce créneau horaire

Lärmbeurteilung

Respect des valeurs limites d'exposition

La valeur limite est respectée

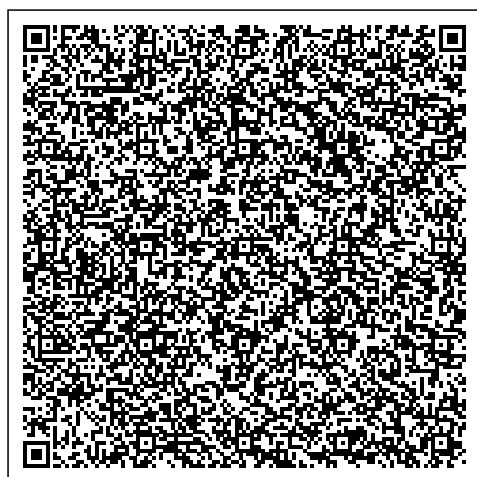
Oui

Évaluation du respect du principe de prévention

Les mesures préventives entrant en ligne de compte ont été examinées et les mesures proportionnées au but visé sont mises en œuvre. Le principe de prévention est donc respecté.

Oui

→ [Vers le formulaire online](#)



Pour toutes questions

Auteur T Architecture Sàrl, info@tarchitecture.ch, 021 807 42 09

Lieu, Date

Signature

Ettoy, 11.03.2024

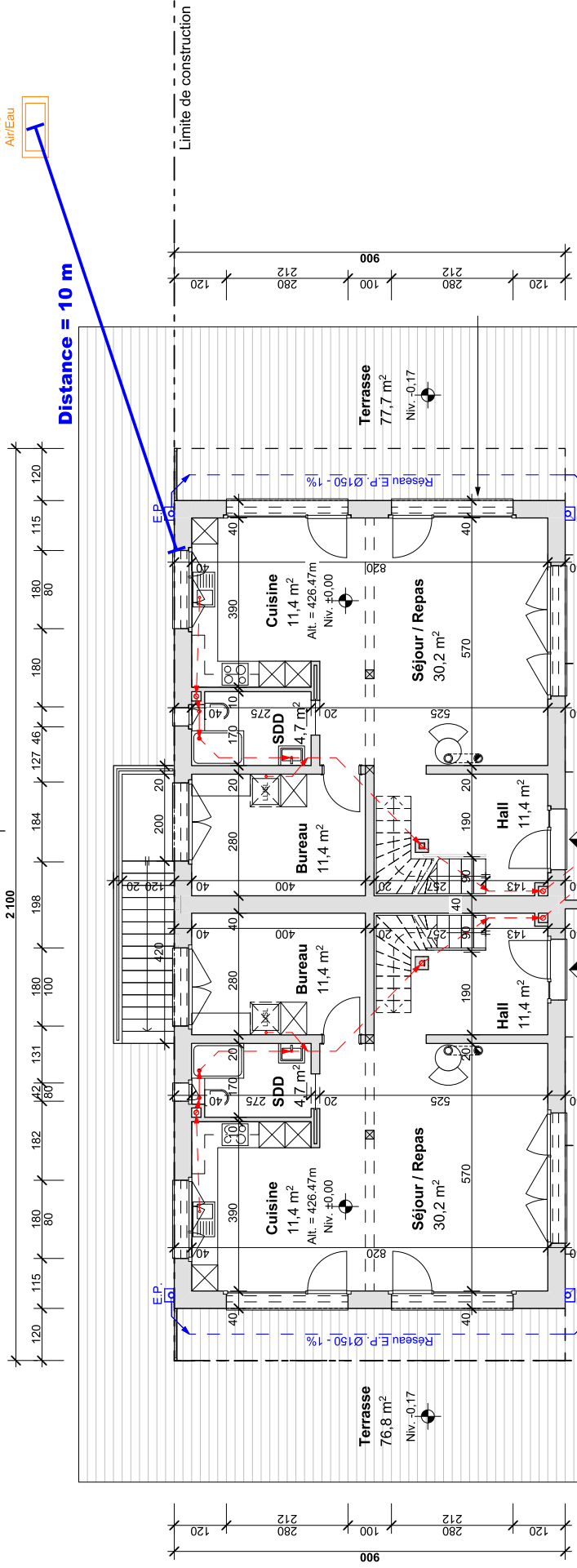
Annexes

- Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / façade
- Plans du logement
- Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
- Documentation sur les mesures de protection contre le bruit

Niv. -0.17

PAC Air/Eau

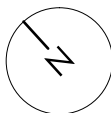
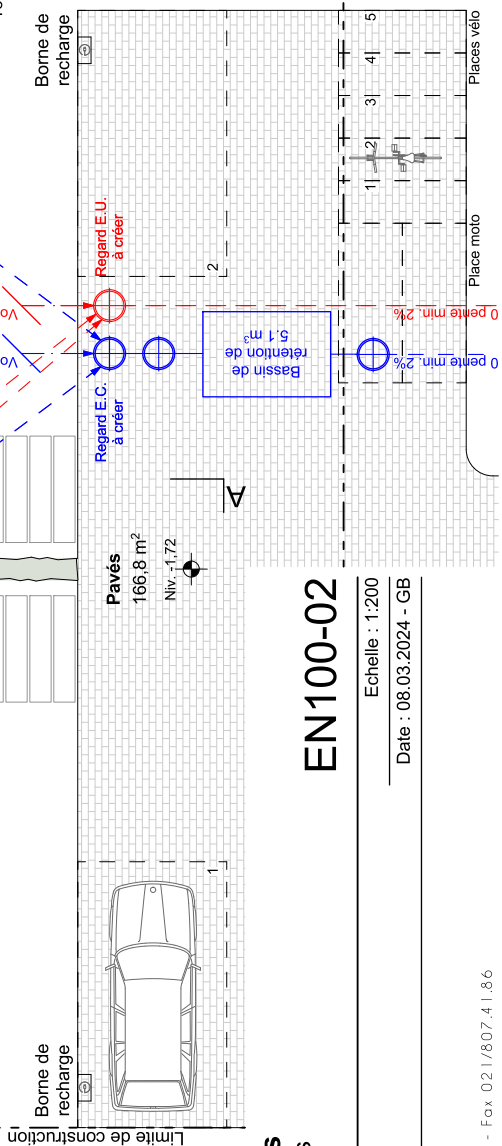
Distance = 10 m



Limite de propriété

1455

Parcelle n°1456
Total : 1935m²



EN100-02

Construction de deux villas jumelles
Parcelle n°1456 - Propriété de Mme Dreyfus
Chemin de Bel-Horizon - 1110 Morges

Echelle : 1:200

Date : 08.03.2024 - GB

Enquête - Rez-de-chaussée

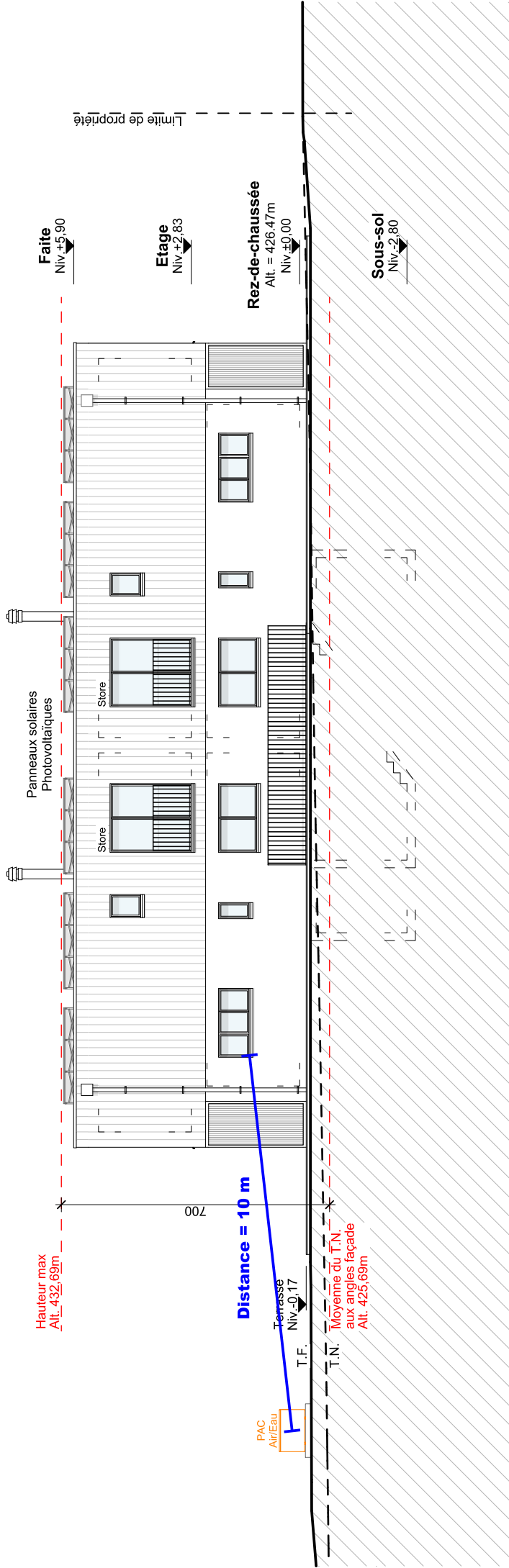


architecture associée s.a.
Rte d'Allaman 37 - 1163 Etoy - Tél. 021/807.42.09 - Fax 021/807.41.86

Nouveau Arbre majeur

Nouveau Arbre majeur

Limite de construction



Construction de deux villas jumelles
 Parcelle n°1456 - Propriété de Mme Dreyfus
 Chemin de Bel-Horizon - 1110 Morges

EN100-06

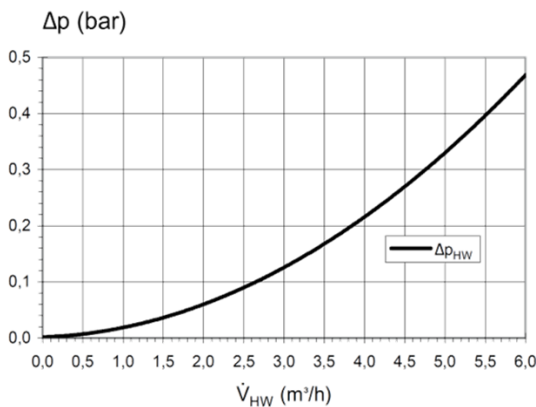
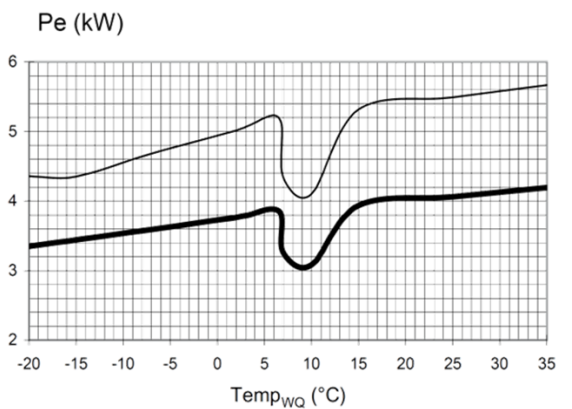
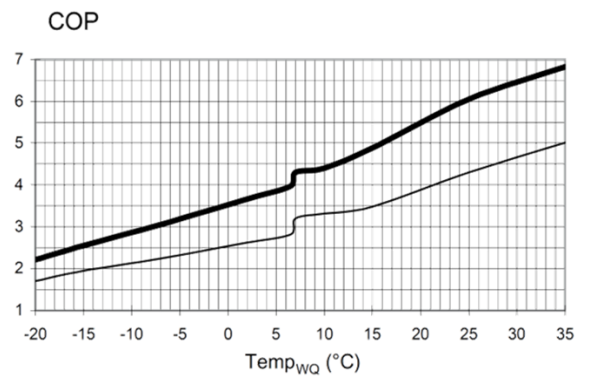
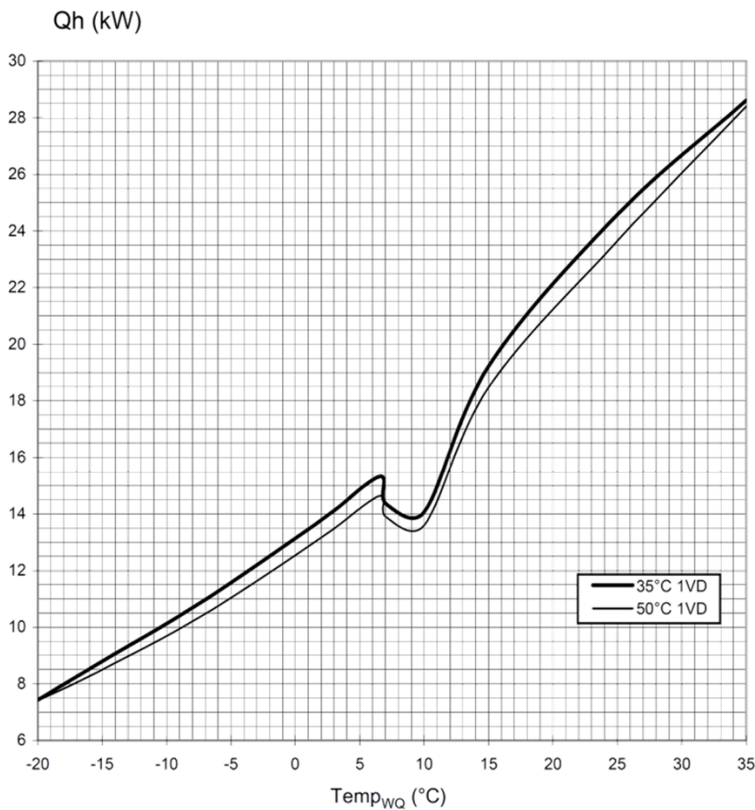
Echelle : 1:200
 Date : 08.03.2024 - GB

Enquête - Façade Nord-Ouest

Nom de l'appareil		LW 140A			
Type de pompe à chaleur	Air/Eau extérieure				
Conformité	CE				
Caractéristiques de performance	Puissance calorifique / COP pour				
	A7/W35	Point normalisé selon EN14511	1 compresseur	kW ...	14,4 4,3
	A2/W35	Point normalisé selon EN14511	1 compresseur	kW ...	13,8 3,7
	A-7/W35	Point normalisé selon EN14511	1 compresseur	kW ...	10,8 3,0
Caractéristiques de performance SCOP	Pdesign/SCOP				
	SCOP 35	Selon norme EN14825	Climat moyen (Europe)	kW ...	14,43 4,03
	SCOP 55	Selon norme EN14825	Climat moyen (Europe)	kW ...	13,71 3,23
Limites d'utilisation	Circuit de chauffage		°C	20 ¹ – 50 ²	
	Source de chaleur		°C	-20 – 35	
	Points supplémentaires de fonctionnement		°C	A > -7 / 60 ²	
Acoustique	Niveau de puissance acoustique selon ERP (EN12102) (entrée dans cercle bruit suisse)		dB(A)	58	
	Niveau de puissance acoustique max. en service de jour		dB(A)	58	
	Niveau de puissance acoustique max. en service réduction de nuit		dB(A)	58	
Source de chaleur	Courant volumique d'air à compression externe maximale		m ³ /h	5600	
Circuit de chauffage	Courant volumique: minimum nominal A7/W35 selon EN14511 maximum		l/h	2000 2900 3600	
	Perte de pression pompe à chaleur Δp Courant volumique		bar l/h	0,12 2900	
Caractéristiques générales de l'appareil	Dimensions		L x P x H	mm	1931 x 1050 x 1780
	Poids total			kg	370
	Raccordements	Circuit de chauffage		...	5/41"AG
	Réfrigérant	Type de réfrigérant	Volume de remplissage	... kg	R407C 5,8
	Section transversale tuyau d'eau de condensation		longueur hors appareil	mm m	30 1,0
Electrique	Code de tension fusible tous pôles pompe à chaleur **)		... A	3~/N/PE/400V/50Hz C16	
	Code de tension fusible tension de commande **)		... A	1~/N/PE/230V/50Hz B13	
	Code de tension fusible corps de chauffe électrique **)		A	3~/N/PE/400V/50Hz B16	
	Pompe à chaleur	Puissance absorbée effective (A7/W35 selon EN14511):			
		Puissance absorbée consommation de courant cosφ	kW A ...	3,4 7,0 0,7	
		Courant de machine maximum dans les limites d'utilisation		A	13
		Courant de démarrage: direct avec démarreur progressif		A A	74 26
		Protection		IP	20
		Puissance corps de chauffe électrique 3 2 1 phase		kW kW kW	9 6 3
Démarreur en douceur électronique			intégré	Oui	
*) en fonction des tolérances d'éléments et du débit		**) veiller aux réglementations locales			
1) Retour d'eau chauffage		2) Arrivée d'eau chauffage			

Nom de l'appareil

LW 140A

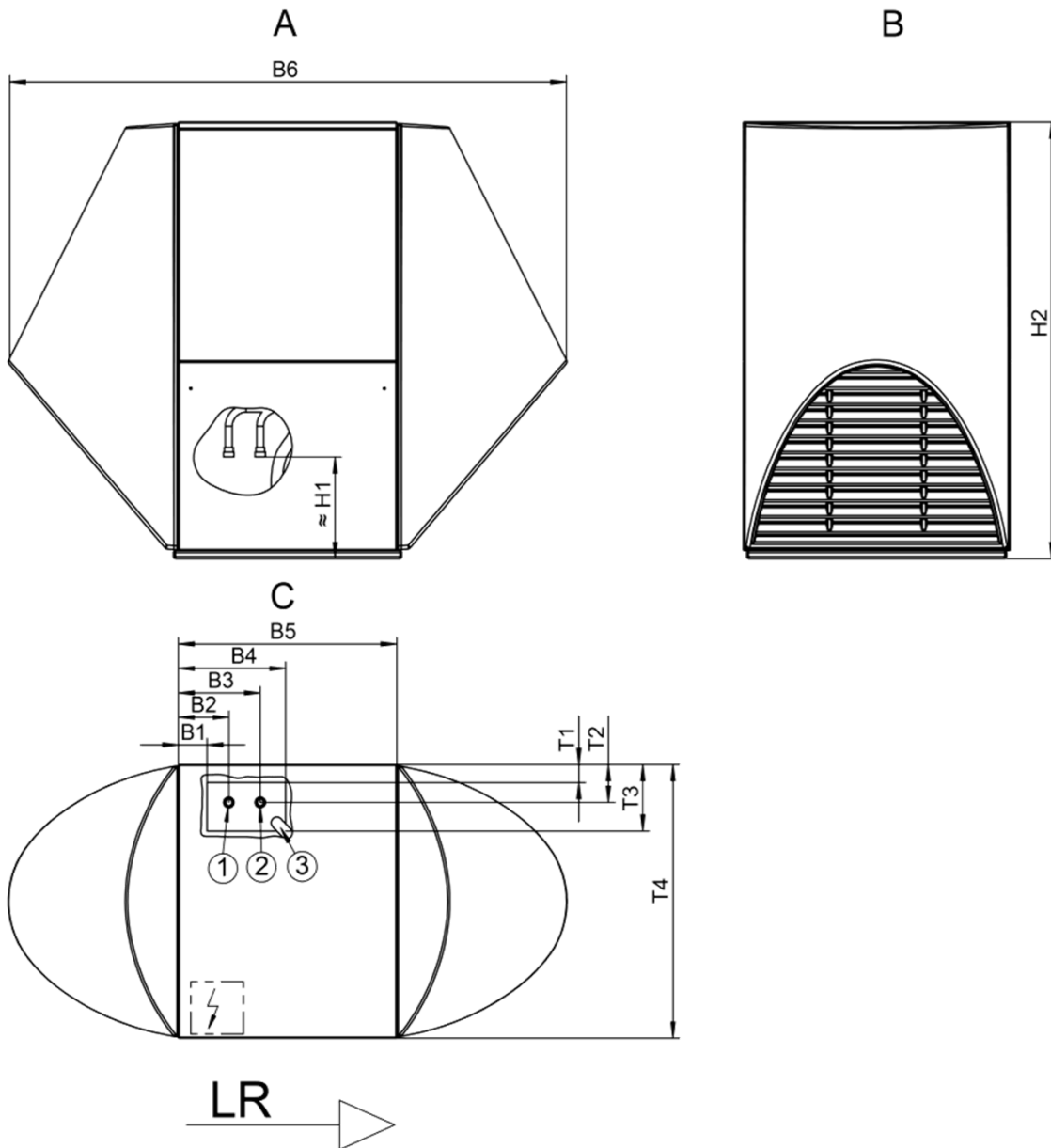


Légende:

- V_{HW} = Débit eau chaude
- $Temp_{WQ}$ = Température source de chaleur
- Q_h = Puissance calorifique
- Pe = Puissance absorbée
- COP = Coefficient of performance / coefficient de performance
- Δp_{HW} = Perte de pression pompe à chaleur
- VD = Compresseur(s)

Nom de l'appareil

LW 140A



B ₁	B ₂	B ₃	B ₄	B ₅	B ₆	T ₁	T ₂	T ₃	T ₄	H ₁	H ₂	1	2
79	139	239	329	715	1931	132	207	282	1050	430	1780	R 5/4"	R 5/4"

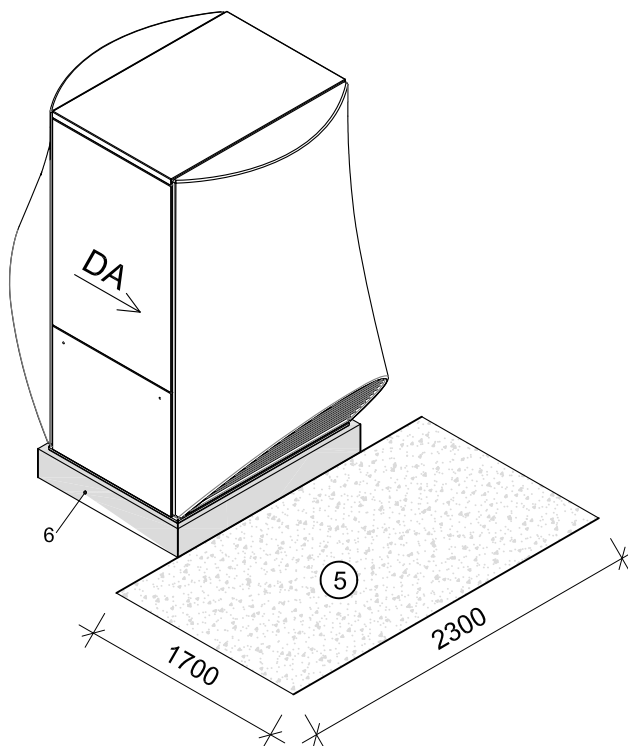
Légende:

- A = Vue avant
- B = Vue latérale
- C = Vue de dessus
- LR = Direction de l'air
- 1 = Sortie eau chaude (aller)
- 2 = Entrée eau chaude (retour)
- 3 = Tuyau condensat Ø 36mm

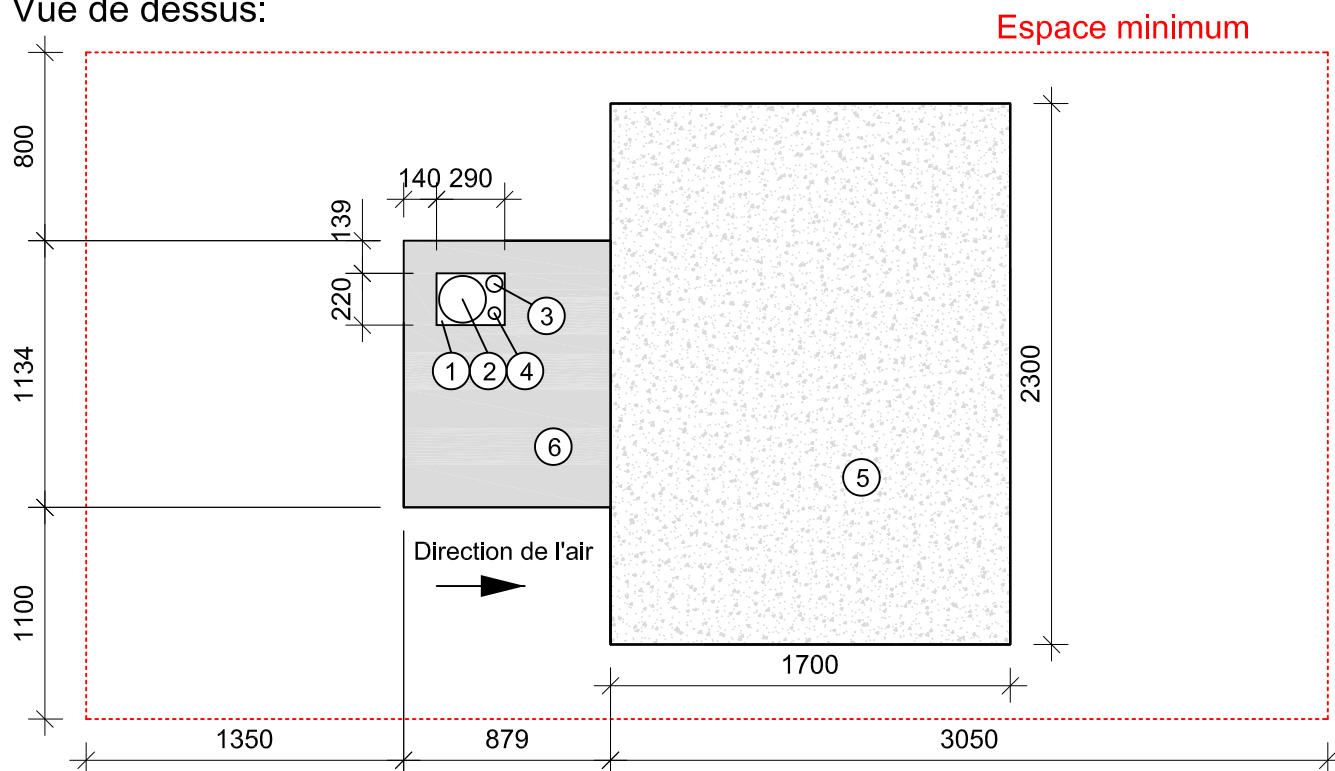
Nom de l'appareil

LW 140A

Vue de face:



Vue de dessus:

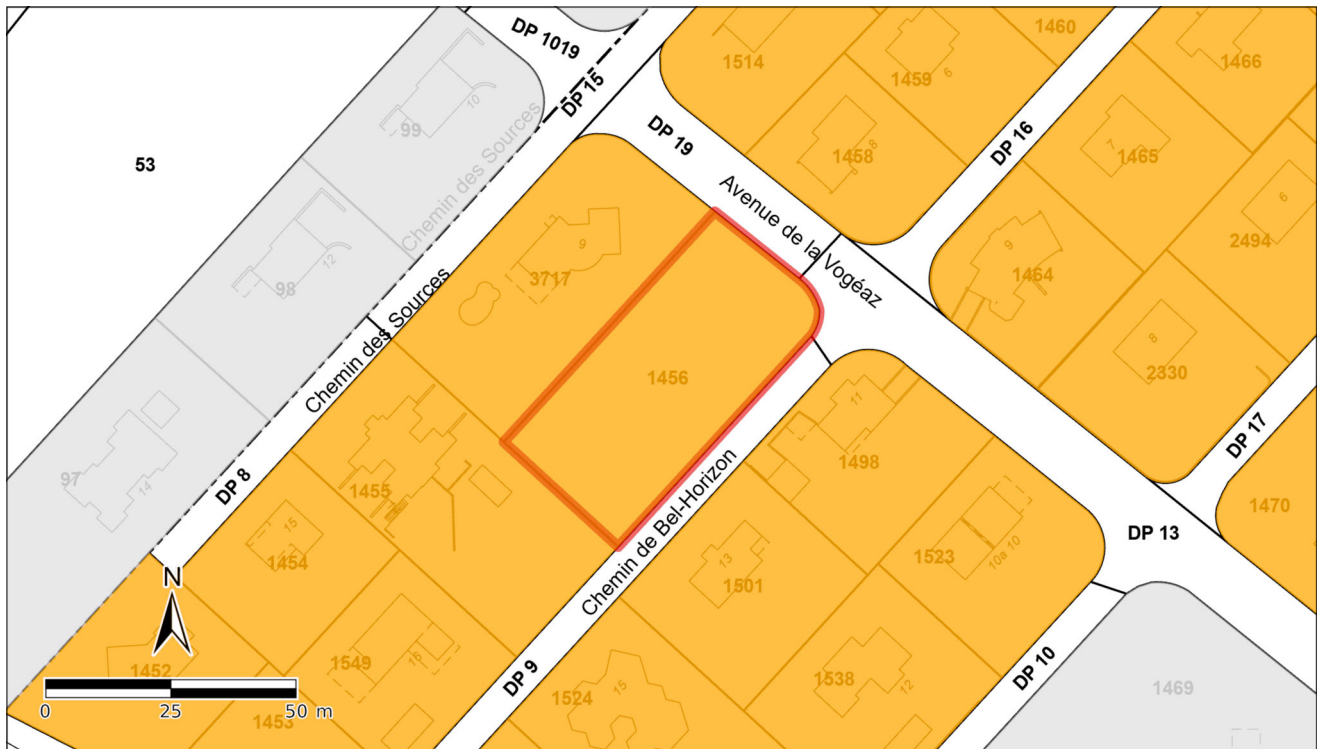


Légende:

- 1 Evidement dans le socle, à couler après le montage.
- 2 Tube plastique pour les tuyaux aller et retour dans la maison D=200mm, le tube doit dépasser du socle d'env. 10mm
- 3 Tube pour le câbles électriques D=70mm, le tube doit dépasser du socle d'env. 10mm
- 4 Evacuation de l'eau des condensats D=50mm, l'écoulement doit être hors gel
- 5 Surface perméable aux eaux (par exemple gravier) dans la zone de la sortie d'air
- 6 Socle

Degré de sensibilité au bruit (dans les zones d'affectation)

En vigueur



	Type	Type Part	Part en %
Légende des objets touchés	 Degré de sensibilité II	1 934 m ²	100.0%
Autre légende (visible dans le cadre du plan)	 Valeur non renseignée		

Dispositions juridiques

Plan de quartier "En Prellionnaz" zones d'habitation routes et alignements (05.06.1961):

https://www.rdppf.vd.ch/Documents/AMENAGEMENT/5642_61291_R01.pdf

Plan de quartier "En Prellionnaz" (05.06.1961):

https://www.rdppf.vd.ch/Documents/AMENAGEMENT/5642_61291_P01.pdf

Bases légales

Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), RS 814.41:

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19860372/index.html>

Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), BLV 700.11:

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/700.11?key=1543817577013&id=94980419-1c0b-4c3e-bf5d-6d37d57902ec>

Règlement sur l'aménagement du territoire (RLAT), BLV 700.11.2:

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/700.11.2?key=1560408924735&id=0bf86a27-9f04-44c6-95cd-7b0c291c5356>

Règlement d'application de la loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (RVLPE), BLV 814.01.1:

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/814.01.1?key=1543818140746&id=a75e382d-a422-4d72-8c16-20d415751e62>

Informations et renvois supplémentaires